Les Conseils communautaires

Le Conseil Communautaire, c'est quoi?

Le Conseil Communautaire est composé de 43 conseillers communautaires issus des 16 communes du territoire.

C'est un organe décisionnel au même titre qu'un conseil municipal qui se réunit plusieurs fois par an en réunion publique.

Il délibère et vote le budget, les actions et projets de Roche aux Fées Communauté.

En savoir +

Les Assemblées

Les Bureaux communautaires

Les actes administratifs

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

Prochains Conseils Communautaires

A la Salle polyvalente - 2 rue Victor Hugo à Retiers à 19h30

28/05/2024 02/07/2024 24/09/2024 12/11/2024 10/12/2024 rgba(255,255,255,1)